

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1998

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 9 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/98/9-C/1
19 août 1998
ORIGINAL: ANGLAIS

ACTIVITÉ FONDAMENTALE À EXÉCUTER DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PAYS APPROUVÉ— HAÏTI 4111.01

Appui aux cantines scolaires dans les régions pauvres (Activité fondamentale No 2)

Durée de l'activité	Quatre ans
Nombre de bénéficiaires	77 500 élèves en moyenne par an
Coût total des produits alimentaires	5 652 853 dollars
Coût total pour le PAM	12 242 863 dollars
Coût total pour le gouvernement	464 035 dollars

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.

RÉSUMÉ

Le programme de pays établi pour Haïti a été approuvé par le Conseil d'administration à sa troisième session ordinaire d'octobre 1997. L'activité fondamentale No 2 de ce programme, d'une durée de quatre ans, concerne l'éducation et la nutrition de base. La composante Cantines scolaires du programme de base est un élargissement du projet No 4111 qui prévoit la fourniture de repas et de collations aux enfants pauvres des écoles du nord et du nord-est de Haïti, ainsi que de l'agglomération de Port-au-Prince. Cette activité devrait démarrer en octobre 1998.

L'activité vise les régions où l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les besoins en matière d'éducation sont les plus élevés. L'aide du PAM appuie les stratégies du gouvernement dans le secteur de l'éducation; elle a pour objectifs d'encourager les enfants à fréquenter régulièrement l'école, de réduire les abandons, d'améliorer la capacité d'acquisition des connaissances des élèves ainsi que leur apport en micronutriments, et de renforcer les liens entre l'école et l'environnement communautaire.

Avec l'aide du Fonds canadien de promotion de la santé des femmes et de lutte contre les carences en micronutriments, les produits alimentaires composant les repas seront enrichis en micronutriments; pour renforcer les effets bénéfiques de cette initiative, les élèves seront soumis à un traitement contre les parasites intestinaux.

Bien qu'il y ait peu de discrimination entre filles et garçons dans l'enseignement en Haïti, l'activité prévoit la mise en oeuvre d'interventions de plaidoyer et de formation, la création d'infrastructures appropriées et la participation des femmes à la vie scolaire pour mettre l'accent sur l'éducation des filles. Elle comprend également un volet important de renforcement des capacités appuyé par diverses formations.

Au cours des quatre années que durera l'activité, le PAM fournira 14 086 tonnes de produits alimentaires qui seront distribuées pendant 160 jours par an à une moyenne de 57 500 écoliers du nord et du nord-est de Haïti ainsi qu'à 20 000 écoliers de l'agglomération de Port-au-Prince. En outre, 690 tonnes de haricots pinto seront vendues pour financer l'achat des produits (micronutriments, premix, minéraux) nécessaires pour enrichir la boisson accompagnant les repas et pour couvrir les coûts du traitement et de la fabrication du produit, du recensement nutritionnel de base, de l'unité de suivi, des comprimés de déparasitage et de la formation. Des enquêtes sont en cours pour évaluer la possibilité de produire des aliments composés en Haïti.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: J. Conway tel.: 066513-2207

Coordonnateur de programmes: Mme. R.I. Antolín tel.: 066513-2368

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).

